



# RECUEIL des interventions

## Collectivités locales et PRÉVENTION des DÉCHETS

Pourquoi et comment agir ? Avec quels moyens ?

15 juin 2010 • Paris



# IDEAL79: la mobilisation des entreprises sur un programme de prévention des déchets

**Elodie STALDER**

**Conseil Général des Deux-Sèvres, Service Biodiversité et éducation à l'environnement, déchets**  
Place Denfert Rochereau – BP 531 – 79 021 Niort Cedex  
Tél. : 05 49 06 79 78- elodie.stalder@cg79.fr

## 1. L'engagement de la CAN et du SMITED

La CAN (Communauté d'Agglomération de Niort) et le SMITED (Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets en Deux-Sèvres) ont lancé en 2005 un vaste programme de prévention des déchets : IDEAL79 (Initiatives Durables Et Alternatives Locales pour la prévention des déchets en Deux Sèvres), soutenu financièrement par la Commission Européenne dans le cadre des programmes LIFE Environnement, le Conseil Général des Deux-Sèvres, l'ADEME et le Conseil Régional. L'objectif d'IDEAL79 était de diminuer la production de déchets et leur toxicité sur le territoire des Deux-Sèvres par l'incitation à une production et une consommation durables, ainsi que par la création d'une dynamique d'acteurs.

Basé sur le principe : « concevoir, fabriquer, vendre, acheter, utiliser et jeter mieux, moins et autrement », IDEAL79 a atteint son objectif de diminuer de 10% la masse des déchets résiduels sur 3 ans, en couvrant l'ensemble des champs de la prévention des déchets. Pour cela, les actions auprès des entreprises, intervenant notamment sur les champs de la conception, de la fabrication et de la distribution et de la réparation étaient incontournables.

Par ailleurs, il existait une véritable attente des Deux-Sévriens sur l'implication des entreprises dans ce programme. En effet, à l'occasion d'une première enquête réalisée en 2005 portant sur l'évaluation de la conscience environnementale, tandis que 45 % des Deux-Sévriens pensaient que la prévention est l'affaire de tous, 32% estimaient que ce sont davantage les entreprises qui doivent agir sur la réduction des déchets.

C'est pourquoi, au delà de l'implication des collectivités, des ménages et des associations, de nombreuses entreprises se sont mobilisées pour concourir à la réduction des déchets et de leur toxicité par l'intermédiaire des chambres consulaires, partenaires techniques du programme.

### 1. Un partenariat rapproché avec les chambres consulaires

Les Chambres Consulaires ont été associées au projet dès l'étape d'élaboration du programme. Elles ont participé aux groupes de travail visant à l'élaboration d'un état des lieux et à l'émergence d'initiatives locales de prévention des déchets. A l'issue de cette réflexion, elles se sont engagées à porter certaines actions formalisées dans le cadre de l'engagement auprès de la Commission européenne. et de promouvoir IDEAL79 auprès de leurs ressortissants. En tant que partenaires opérationnels du programme, elles ont également participé aux réunions techniques.

La Chambre des métiers, la chambre de commerce et d'industrie et la chambre d'agriculture ont ainsi été le lien entre les acteurs publics et économiques, permettant ainsi d'élaborer des stratégies adaptées et d'avoir des actions mieux ciblées. Elles ont également relayé l'information sur le programme IDEAL79 et assuré la promotion de la prévention des déchets auprès de leurs ressortissants, à travers des conférences, des articles dans leur magazine et des liens sur leur site internet.

### 2. Les actions auprès des entreprises

#### a) Les actions en direction de la conception et de l'acquisition

##### Etat des lieux des bonnes pratiques des entreprises en matière de prévention des déchets

Une enquête a été lancée fin 2006 auprès des entreprises de commerce, d'artisanat et de service de plus de 3 salariés, pour identifier les bonnes pratiques des entreprises. L'opération s'est déroulée en deux phases :

- Identifier auprès des entreprises leurs besoins et leurs attentes par rapport au programme IDEAL79, tester leur connaissance du sujet, les sensibiliser à la réduction des déchets à la source et les aider à mieux percevoir les actions qui peuvent être mises en œuvre.
- Inviter les chefs d'entreprises identifiées comme ayant les pratiques les plus remarquables / intéressantes à se mobiliser à travers un groupe d'échange de pratiques et à diffuser par leur témoignage.

Un courrier a ainsi été envoyé aux 1532 entreprises ciblées. 310 entreprises de plus de 10 salariés ont été relancées par fax puis une cinquantaine d'entretiens ont été organisés auprès de relais (union de commerçants, union professionnels, club d'entreprises...). Plus de 230 entreprises ont ainsi répondu à l'enquête soit 15% des entreprises, ce qui est très satisfaisant.

Suite à cette enquête un groupe de travail de bonnes pratiques s'est réuni en 2007 pour identifier des pistes d'actions de prévention des déchets.

Cette opération a ainsi permis de retenir les enjeux suivants :

- La problématique emballages reste la première préoccupation, sans pour autant que des actions concrètes soient fortement lancées sur les notions d'emballages
- La CCI et la CMA sont attendues comme fournisseurs d'informations opérationnelles (réglementaires et pratiques)
- La communication sur les DEEE et les obligations de reprise doit être organisée
- La communication sur l'interdiction des sacs de caisse reste à compléter
- Le recours aux éco-produits s'est bien développé mais est encore faible à ce jour

#### La formation des entreprises par les chambres consulaires

- Les Chambres Consulaires se sont appuyées sur des formations existantes, notamment les stages d'installation ou de création d'entreprises, pour sensibiliser leurs ressortissants à la prévention des déchets.
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a organisé un module « Prévention des déchets » dans 47 stages des jeunes créateurs d'entreprises artisanales et a ainsi formé 983 personnes à la problématique.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie a fait de même dans ses stages de formations de créateurs et repreneurs d'entreprise, formant ainsi une trentaine de stagiaires.
- La Chambre d'Agriculture a sensibilisé 300 agriculteurs par le biais de sa formation d'aide à l'installation.

Ces formations ont été complétées par un certain nombre de réunion d'information organisée par nos partenaires afin de toucher un public d'entreprises plus large :

- **la Chambre d'Agriculture** a organisé une conférence le 14 novembre 2006. Ce premier colloque portait sur la thématique générale des déchets afin d'expliquer le contexte national, deux-sévrien et de la profession. Une présentation du programme IDEAL79 a été réalisée à cette occasion. Afin de rendre plus visible le champ d'actions possibles et d'être plus convaincants, la Chambre d'Agriculture s'est ensuite tournée vers l'organisation de rencontres entre agriculteurs sur sites d'exploitation. 2 visites sur sites ont ainsi été organisées le 10 mars et le 18 mars 2008. Au cours de ces visites, des professionnels de la Chambre d'Agriculture ont pu aborder les thèmes de la réduction d'intrants, la réparation et l'achat de produits en vrac, appuyés par le témoignage de l'agriculteur visité.
- **la Chambre de Commerce et d'Industrie** a organisé deux colloques de sensibilisation des entreprises à la prévention des déchets :
  - o le 7 juillet 2005, colloque sur les déchets des entreprises : « pourquoi gérer : quel coût, quelles réglementations ? » et « comment gérer : quelle démarche de prévention, quels accompagnements ? »
  - o le 27 septembre 2006, colloque sur l'éco-conception : « éco-marketing, éco-produits : vers un autre consommateur ». Environ 70 entreprises se sont engagées auprès de la CCI dans une réflexion sur l'éco-conception. Afin d'optimiser les échanges, la CCI a proposé d'organiser deux rencontres « Ptit déj CCI » sur le thème de la prévention des déchets. Ces rencontres se sont ainsi inclus dans un programme de rencontres régulières et a ainsi bénéficié d'un contexte d'écoute plus important. 70 entreprises de service et d'industrie ont ainsi été sensibilisées aux enjeux financiers et environnementaux de la prévention des déchets, à la collecte de produits dangereux et au programme IDEAL79. Les nombreux échanges et retour positif de ces rencontres ont confirmé que ce format était adapté au public cible. Suite aux préoccupations révélées au sein du groupe d'échanges des bonnes pratiques, **la CCI et la CMA** ont organisée une conférence commune sur le thème « comment réduire vos déchets d'emballages ? ». La conférence comportait une partie présentation, avec les interventions de M. Boulard de l'INDP (Institut du Design Packaging) et Pascal LABBE (Directeur régional d'Eco-emballages), et une partie table ronde avec les témoignages d'entreprises exemplaires en éco-conception et en réduction des emballages. Cependant 42 personnes ont participé à la conférence, un taux de participation relativement faible en raison d'une forte sollicitation des entreprises sur cette période et des vacances scolaires.

#### **b) Actions en direction de la distribution / Acquisition**

#### √ Charte d'engagement des acteurs mettant en œuvre des actions allant dans le sens de la prévention des déchets et de la consommation durable

La charte d'engagement des entreprises avait un double objectif :

- Permettre aux entreprises œuvrant pour la prévention des déchets de se faire connaître du grand public et inversement permettre aux Deux-Sévriens d'identifier ces entreprises
- Aider les entreprises à poursuivre leur engagement dans la prévention des déchets en leur apportant une aide méthodologique : IDEAL79 ainsi que les contacts au sein des Chambres Consulaires sont présents pour répondre aux questions des entreprises.

Au total, 704 entreprises, artisans et associations, ont été contactées par courrier. Ils représentent les acteurs développant une action en matière de prévention des déchets et les acteurs ayant une activité qui concoure à la prévention des déchets (exemple : artisans de la réparation, activités de location, ...). Cette charte a également été proposée aux entreprises identifiées par la CCI comme engagées dans une démarche d'amélioration continue en terme de développement durable.

La méthode appliquée était la suivante :

- Concernant les ressortissants de la CCI et de la CMA, un premier courrier a été envoyé aux organismes professionnels et unions professionnelles les informer préalablement de cette action. Puis un courrier a été envoyé contenant une lettre officielle signée par les Présidents de la CAN, du SMITED et de la CCI ou de la CMA, la Charte d'engagement, une enveloppe pré-affranchie et une brochure de présentation d'IDEAL79. Les associations ont été contactées en même temps.

Au final, 68 entreprises se sont engagées à travers la charte IDEAL79 à réduire leur production de déchets .



Une affiche permettant d'identifier leur engagement et un autocollant à apposer sur une vitrine leur ont été remis au lancement de l'opération. Les entreprises ont été conviées chaque trimestre de septembre 2007 à mars 2008, à une réunion d'échanges sur leur actions et leur perspectives d'amélioration.

Suite à un manque de disponibilité des entreprises pour la réunion de lancement, le compte rendu de la réunion a été envoyé à l'ensemble des signataire, accompagnée notamment d'une fiche état des lieux pour mieux connaître les activités de leur entreprises et une feuille d'évaluation de leur actions de prévention des déchets.

Cette action a été particulièrement difficile à développer dans la mesure où les entreprises sont très largement sollicitées et ne disposent que de peu de temps à nous accorder. Au final, environ la moitié des entreprises se sont investies en communiquant sur la prévention des déchets auprès de leurs clients ou employés ; ou ont développé des actions pour réduire leurs déchets.

Après environ 6 mois d'actions, les 68 entreprises ont été invitées à une réunion bilan.

Un certain nombre d'actions exemplaires ont été identifiées dans le cadre de l'évaluation. Parmi elles, on peut relever les actions suivantes :

- Réalisation d'un dépliant pour informer les clients de l'engagement de l'entreprise à réduire ses déchets
- Réemploi de vêtements et création à partir de chutes de coupures (sacs, chapeaux)
- Sensibilisation des employés à l'aide de l'exposition IDEAL79, sensibilisation à la réparation et au réemploi
- récupération et restauration de matériaux et objets anciens
- Containers et palettes consignés,
- Développement de graisses et emballages bio pour une industrie
- Utilisation de chiffonnettes réutilisables et de nettoyeurs bio
- Recharge des cartouches d'encre de bureau
- Suppression d'emballages sur des produits et des étiquettes papier pour plusieurs entreprises
- Don aux œuvres des produits consommables mais non commercialisables

#### ✓ **Sensibilisation des citoyens sur leur lieu de travail**

Des actions ont également été lancées en direction des grandes surfaces et entreprises de services dans le cadre d'une vaste opération de promotion de la consommation durable. 32 grandes surfaces partenaires se sont engagées à mettre en avant, pendant un an, les éco-produits de leur magasin. Cette opération a ainsi permis de sensibiliser les directeurs de supermarchés et leurs employés à de multiples reprises sur leur production d'emballages.

Parallèlement, cinq entreprises de services se sont engagées pendant un an, dans un plan d'action de réduction de la quantité et la toxicité des déchets. A travers ce plan d'action, les salariés, fournisseurs et clients ont été sensibilisés. IDEAL79 a mis à disposition des supports de communication spécifiques tels qu'une affiche pour réduire sa production de déchets au bureau, disposée dans des lieux stratégiques (salle de pause, restaurant d'entreprise...) ; l'exposition itinérante IDEAL79, les guides de sensibilisation, des articles pour une communication sur l'intranet. 12 620 salariés ont ainsi été sensibilisés à la réduction des déchets et aux achats éco-responsables et de nombreux employés ont répondu aux questions des concours saisonniers portant sur l'éco-consommation.

Au delà de la sensibilisation de leurs salariés, ces entreprises ont mis en place des actions concrètes visant à réduire leur production de déchets:

- La suppression de portions individuelles (confitures et savons), la suppression de la vaisselle jetable ou encore la dématérialisation des procédures (archivage numérique des factures, fax informatique...) ont ainsi permis à l'hôtel impliqué de réduire de plus de 10% leur production de déchets.
- Le choix de fournisseurs engagés dans une consommation durable, la réutilisation de papier brouillon pour la réception des fax et l'identification des produits éco-responsables dans le catalogue de fournitures ont permis de convaincre 15% des salariés d'une grande entreprise à signer à titre personnel un pacte éco-citoyen.
- La suppression des substances chimiques et l'achat de produits d'entretien et phytosanitaires biologiques ; le réemploi de déchets verts, le choix de fournitures définies comme réduisant les déchets ont permis de réduire notablement la toxicité des déchets d'une grande entreprise. En plus de la mise en place de ces alternatives, elle a réduit de 9% ses consommations de papier.
- Au terme de leur engagement, ces cinq entreprises ont pu constater une réduction de la production de déchets papier notamment, avec à la clé la possibilité pour une entreprise de réduire ses coûts.

### c) Actions en direction du réemploi et de la réparation

La Chambre des métiers et de l'artisanat a organisé 2 journées de la réparation et un parcours de la réparation afin de mettre en valeur le travail des artisans de la réparation et les faire connaître.



Journée de la réparation à Niort  
le 1<sup>er</sup> octobre 2006  
photo : CMA79

Dans le cadre du vide grenier le 1<sup>er</sup> octobre 2006 à Niort, un espace central autour de la réparation a été organisé. 6 artisans de la réparation étaient présents : un réparateur informatique, un réparateur hi-fi et électroménager, une couturière, un luthier et une rempailleuse de chaises.

Un stand de présentation de la prévention des déchets et de la consommation durable a été dressé : exposition IDEAL79 et exposition de l'ADEME sur la consommation durable, mise à disposition de brochures IDEAL79. Le bilan de cette première journée était positif pour les réparateurs qui ont réussi à obtenir de nouveaux contacts. Cependant, l'annonce de cette opération a été noyée dans l'information sur la manifestation existante et peu d'artisans ont accepté de se mobiliser un dimanche.

Une journée de sensibilisation "parcours de la réparation" a également été réalisée dans le cadre du 1<sup>er</sup> vide grenier de Thouars. La CMA a sollicité 18 professionnels pour participer au "parcours de la réparation".

Il s'agissait de disposer les différents panneaux de l'exposition IDEAL79, de l'ADEME et du SMITED dans ou à l'entrée de leurs locaux, et de mettre à disposition les brochures IDEAL79 : guide de l'éco-consommateur et guide du réemploi et de la réparation.

Une deuxième journée de la réparation a été organisée le 8 avril 2008 dans le cadre du marché de Bressuire. Cette seconde journée a été un véritable succès. Le choix du marché comme lieu d'animation a été beaucoup plus efficace que le vide grenier. Les habitants se déplaçant au marché ont plus pris le temps de s'arrêter et de discuter avec les 4 artisans présents : réparateur de vélo, d'appareils électro-ménagers, coordonnerie et retouche couture. Au total près de 100 personnes ont été sensibilisées aux métiers de la réparation pendant cette journée.

La structure en charge de la collecte des déchets sur ce territoire, le syndicat du Val de Loire (SVL) et l'association Deux sèvres nature environnement ont organisé l'information plus générale sur la prévention des déchets et ont expliqué aux visiteurs du marché le cadre dans lequel s'inscrivait cette animation. L'ensemble des artisans a été très satisfait de cette animation puisque plusieurs personnes les ont contactés suite à la journée de la réparation pour apporter des objets à réparer.

#### √ Guide « de la réparation et du réemploi ou les 9 vies de vos objets »

La CAN, le SMITED et la CMA ont également collaboré pour éditer un guide de la réparation et du réemploi sous format papier.

Après une partie sensibilisation à l'acte d'achat et à la fin de vie des produits, plus de 500 entreprises de la réparation, du réemploi et de la location, sont présentées par zones géographiques.

Le guide a été distribué aux 160 000 foyers deux-sévriens avec le magazine du Conseil général et reste à disposition lors des différentes manifestations sur le thème. Il est également à disposition du public sur [www.IDEAL79.com](http://www.IDEAL79.com).